



## PRÉFET DE L'AVEYRON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*pour l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Salles-la-Source*

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée, sur le territoire de la commune de Salles-la-Source, pour une durée de **32 jours consécutifs, du mardi 2 avril 2024 9 h au vendredi 3 mai 17 h**, suite à la demande d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu-dit « La Cau », sur le territoire de la commune de Salles-la-Source.

La commune de **Salles-la-Source** est siège de l'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête susvisé, qui comprend notamment l'étude d'impact, des plans, l'avis de la MRAE, recueillis pendant l'instruction, sont mises en ligne et accessibles depuis le site internet des services de l'État « [www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr) », à la rubrique consultation du public – Enquêtes publique – En cours.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête, publique auprès de la préfecture de l'Aveyron -DCPPAT - BEDD.

Toute information sur le dossier peut être obtenue auprès de Monsieur Nicolas Briand, chef de projets – Apex Energies, Tel : 06.25.70.95.63, courriel : [n.briand@apexenergies.fr](mailto:n.briand@apexenergies.fr)

Parallèlement, Le dossier soumis à enquête publique ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, sont déposés, pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de Salles-la-Source, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux au public.

Les observations et les propositions peuvent être recueillies :

- de façon manuscrite sur le registre d'enquête, déposé à la mairie de Salles-la-Source, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public, jusqu'au vendredi 3 mai, à 17h ;
- par correspondance au commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Salles-la-Source, siège de l'enquête, rue de la cascade– 12320 Salles-la-Source.
- Par voie dématérialisée sur l'adresse mail dédiée : [pref-enquete-salleslasource@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-enquete-salleslasource@aveyron.gouv.fr)

Ne pourront être pris en compte que les courriers arrivés à la mairie et les courriels arrivés sur l'adresse mail dédiée [pref-enquete-salleslasource@aveyron.gouv.fr](mailto:pref-enquete-salleslasource@aveyron.gouv.fr), avant l'heure de clôture de l'enquête publique, **soit, au plus tard, le vendredi 3 mai 2024, à 17 heures**.

Les observations sont tenues à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête :

- à la mairie de Salles-la-Source, pour les observations transmises par courrier ;
- depuis le site internet de la préfecture « [www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr) », pour les observations formulées par courriels ;

Ces observations sont également communicables, pendant toute la durée de l'enquête, à toute personne qui en fait la demande. Les frais de reprographie ou de mise sur support informatique sont à sa charge.

Le tribunal administratif de Toulouse a désigné Monsieur Jean-Paul JAUDON, retraité, pour conduire l'enquête publique et Monsieur Robert SALESSES en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur effectuera des permanences à la mairie de Salles-la-Source :

- le mardi 2 avril 2024, de 9 heures à 12 heures ;
- le jeudi 18 avril 2024, de 9 heures à 12 heures ;
- le vendredi 3 mai 2024, de 14 heures à 17 heures ;

Toute personne peut, à cette occasion, formuler des observations, soit oralement auprès du commissaire enquêteur, soit par écrit sur le registre tenu à cet effet.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Salles-la-Source, à la préfecture de l'Aveyron, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat ([www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr)), pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de la procédure, le préfet statuera sur la demande par arrêté préfectoral.

Fait à Rodez, le 12 mars 2024

Pour le préfet et par dérogation,  
La secrétaire générale,

Véronique ORTET